



PAR COURRIEL

[REDACTED]

Montréal, le 13 juin 2019

Martine Comtois
Vice-Présidente
Affaires corporatives
Secrétaire générale

Objet : Votre demande d'accès à l'information
N/D 032 142 000 / 2019-2020-014D

[REDACTED],

Nous donnons suite à votre demande d'accès à l'information datée du 10 mai et reçue à nos bureaux le 13 mai dernier par courriel et telle que formulée, vous désirez obtenir :

« Copie complet des procès-verbaux des réunions du CA de la SAQ pour l'année 2018 et 2019 à ce jour, le 10 mai ».

En réponse à votre demande, vous trouverez ci-joints les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration de la SAQ pour les années 2018 et 2019. Ces documents ont été élagués des éléments visés par les articles 9, 14, 21, 22, 23, 24, 27, 35, 37, 39, 41, 53 et 54 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* lesquels sont reproduits en annexe.

Nous tenons à vous informer que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez en annexe une note explicative à cet effet.

Recevez, [REDACTED] l'expression de nos sentiments distingués.

La Responsable à l'information

[REDACTED]

Martine Comtois

P.J.

SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC

7500, rue Tellier, Montréal (Québec) H1N 3W5 Tél. : (514) 254-6000 poste 6645
m.comtois@saq.qc.ca



**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 21 mars 2018/**

PROCÈS-VERBAL de la 1^{re} séance de l'année 2018
du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue au siège social, le jeudi 25 janvier, à compter de 08 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Madame Nicole Diamond Gélinas (au téléphone)
Monsieur Thierry Dorval
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael Stephen Pesner
Monsieur Jean-Marie Toulouse
Postes vacants

Madame Martine Comtois, secrétaire générale

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent de retirer des sujets et d'en ajouter un.

CA 2018-01-001

CA 2018-01-002 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 10^e SÉANCE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION TENUE LE 28 NOVEMBRE 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2018-01-003 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 11^e SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE
7 DÉCEMBRE 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2018-01-004 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL

CA 2018-01-004.01

CA 2018-01-004.02
Composition du conseil d'administration

Sur proposition de la présidente du conseil d'administration, **il est unanimement résolu** de nommer Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications en remplacement de M. Thierry Dorval.

CA 2018-01-004.03

CA 2018-01-005

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES PRATIQUES COMMERCIALES

CA 2018-01-005.01

Procès-verbal de la 4^e séance extraordinaire du comité des pratiques commerciales tenue le 23 octobre 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-01-005.02

Compte-rendu de la 1^{re} séance du comité des pratiques commerciales tenue le 24 janvier 2018 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Lévesque soumet les recommandations du comité des pratiques commerciales aux membres du conseil d'administration.

CA 2018-01-005.03.

CA 2018-01-005.04
Achat et mise en marché
Politique d'achat et de mise en marché - Amendements

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-01-003.03], **il est unanimement résolu** :

1. d'amender, tel que présenté, les clauses 2.4, 4.2, 5.4, 5.8, 6.1 et 6.3 de la Politique d'achat et de mise en marché;
2. d'adopter la refonte de la Politique d'achat et de mise en marché dont copie est jointe en annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
3. d'abroger en conséquence les résolutions CPC 2017-03-019.03 et CA 2017-07-046.07.

CA 2018-01-005.05

CA 2018-01-005.06
Engagements financiers
Service de livraison - SAQ.com – Négociation de gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-01-004.02], **il est unanimement résolu** :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2016-09-059.06], la Société des alcools du Québec à conclure une entente de gré à gré avec Postes Canada, pour des services de livraison de colis de boissons alcoolisées et autres produits connexes, représentant une provision maximale de pour une durée de trois ans.

CA 2018-01-005.07
Engagements financiers
Transport maritime – Négociation de gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-01-004.03], **il est unanimement résolu** :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2016-09-059.06], la Société des alcools du Québec à négocier un contrat via un appel de propositions sur invitation ou un gré à gré compétitif, auprès des cinq (5) transporteurs suivants : DHL Global Forwarding, JF Hillebrand, Albatrans International Freight Forwarders, GEODIS Freight Forwarding et Frontier Supply Chain Solutions Inc., pour des services de transport des produits en provenance de la Moldavie, représentant une enveloppe budgétaire pour la période du 1er mai 2018 au 30 avril 2020;

2. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2016-09-059.06], la Société des alcools du Québec à conclure des ententes de gré à gré avec les transporteurs suivants : DHL Global Forwarding, JF Hillebrand, Albatrans International Freight Forwarders, et ce, pour les produits en provenance de l'Argentine, de l'Espagne et des Pays-Bas, représentant une enveloppe budgétaire de pour une période de cinq (5) mois.

CA 2018-01-005.08 Engagements financiers Travaux de réaménagement mineurs pour les succursales – Appel d'offres sur invitation
--

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-01-004.04], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2016-09-059.06], la Société des alcools du Québec à procéder à un appel de propositions sur invitation et à octroyer, un ou des contrats, pour des services de construction pour divers travaux de réaménagement mineurs des succursales, représentant une provision maximale de pour une durée de trois ans incluant deux années d'option d'une année chacune.

CA 2018-01-005.09

CA 2018-01-006

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE GOUVERNANCE, D'ÉTHIQUE ET DE COMMUNICATIONS

CA 2018-01-006.01

Procès-verbal de la 4^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 26 octobre 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Thierry Dorval, président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-01-006.02

Compte-rendu de la 1^{re} séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 24 janvier 2018 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. Thierry Dorval, président du comité de gouvernance, d'éthique et de communications fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, M. Dorval soumet les recommandations du comité de gouvernance, d'éthique et de communications aux membres du conseil d'administration.

CA 2018-01-006.03

CA 2018-01-006.04
Plan d'action en responsabilité sociétale 2018-2020

Après discussion, sur recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2018-01-007], **il est unanimement résolu** :

1. d'adopter le Plan d'action en responsabilité sociétale 2018-2020, dont copie du document dûment refondu est jointe en annexe « B » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CA 2018-01-006.05

CA 2018-01-006.06

Politique facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2018-01-009], **il est unanimement résolu** :

1. d'adopter la Politique facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics, dont copie du document dûment refondu est jointe en annexe « C » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger en conséquence les résolutions CAT 2016-03-021.02 et CA 2016-07-048.05

CA 2018-01-007

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

CA 2018-01-007.01

CA 2018-01-008

RAPPORT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

CA 2018-01-008.01

CA 2018-01-008.02

CA 2018-01-008.03

CA 2018-01-009

CA 2018-01-010

CA 2018-01-010.01
Projet de loi 157 - Solution de commerce électronique et de services connexes
pour la filiale de la SAQ

Après discussion, sous réserve des autorisations préalables du gouvernement du Québec ou de l'adoption du projet de loi 157 et, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2016-09-059.06], les membres du conseil d'administration conviennent :

1. d'autoriser la direction Acquisition, biens et services, à négocier et à conclure une entente de gré à gré avec Technologies Interactives Médiagrif inc., pour une durée de quatre (4) ans ayant pour objet l'acquisition d'une solution de commerce électronique et des services connexes pour l'éventuelle filiale de la Société des alcools du Québec chargée de la distribution et de la vente du cannabis, représentant une enveloppe budgétaire totale de

CA 2018-01-010.02

1. d'autoriser la direction Acquisition, biens et services à négocier et à conclure une entente de gré à gré avec Hydropothicaire (167151 Canada inc.), pour une durée de trois (3) ans 1/2 ayant pour objet la prestation de services logistiques d'une tierce partie pour l'éventuelle filiale de la Société des alcools du Québec chargée de la distribution et de la vente du cannabis, représentant une enveloppe budgétaire totale , pour une dépense annualisée estimée approximativement à

CA 2018-01-010.03

Projet de loi 157 - Travaux de construction pour l'aménagement des succursales de l'éventuelle filiale

Après discussion, sous réserve des autorisations préalables du gouvernement du Québec ou de l'adoption du projet de loi 157 et, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2016-09-059.06], les membres du conseil d'administration conviennent :

1. d'autoriser la direction Acquisition, biens et services à procéder à un appel de propositions sur invitation pour des travaux de construction pour l'aménagement des succursales de l'éventuelle filiale de la Société des alcools du Québec chargée de la distribution et de la vente du cannabis;
2. d'autoriser la direction Acquisition, biens et services à octroyer les contrats aux soumissionnaires, suivant le processus d'appel de propositions sur invitation, lesdits contrats représentant une enveloppe budgétaire maximale de

CA 2018-01-010.04

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA RÉUNION

La secrétaire



**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 31 mai 2018/**

**PROCÈS-VERBAL de la 2^e séance extraordinaire de l'année 2018
du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue au siège social, le jeudi 21 mars, à compter de 16 h 00.**

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Denis Chamberland
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael Stephen Pesner
Monsieur Michael Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, secrétaire générale

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance extraordinaire est déclarée régulièrement constituée.

MOT DE BIENVENUE

Au nom des membres du conseil d'administration, la présidente du conseil souhaite la bienvenue à Messieurs Denis Chamberland, René Leprohon et Michael L. Vineberg qui succèdent respectivement à Mme Danièle Bergeron, M. Jean-Marie Toulouse et M. Thierry Dorval.

REMERCIEMENTS AUX ADMINISTRATEURS SORTANTS

Sur la proposition de la présidente du conseil d'administration, les remerciements des membres du conseil sont adressés à Mme Danièle Bergeron et à MM. Thierry Dorval et Jean-Marie Toulouse pour l'intérêt et la haute contribution qu'ils ont apportés à l'administration de la Société des alcools du Québec.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent de retirer des sujets et d'en intervertir l'ordre.

CA 2018-02-012

CA 2018-02-013 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 9^e SÉANCE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION TENUE LE 26 OCTOBRE 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2018-02-014 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 1^{re} SÉANCE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION TENUE LE 25 JANVIER 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2018-02-015

CA 2018-02-015.01 Code d'éthique et de déontologie des administrateurs - Refonte

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis faisant suite à une discussion antérieure [CA 2018-01-006.03], la présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications rappelle aux membres du conseil que les amendements visent à prévenir les conflits d'intérêts potentiels reliés à la détention de certains titres de sociétés publiques ou privées.

Après discussion, **il est unanimement résolu :**

1. d'adopter les amendements tels que proposés au Code d'éthique et de déontologie des membres du conseil d'administration de la Société des alcools du Québec, dont copie du document dûment refondu est jointe en annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger en conséquence les résolutions CGE 2014-03-023 et CA 2014-05-043.05.

CA 2018-02-016.01

CA 2018-02-016.02

Remplacement de la présidente du conseil d'administration en cas d'absence ou d'empêchement

Après discussion, il est unanimement résolu :

1. de désigner, en remplacement de la présidente du conseil en cas d'absence ou d'empêchement, pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications.

Après étude du document soumis, **il est unanimement résolu :**

Comité de gouvernance, d'éthique et de communications :

1. d'accorder un renouvellement de mandat à Mme Nora Arzoumanian et Mme Hélène Lévesque comme membres de ce comité;
2. de confirmer la nomination de Mme Lyne Bouchard comme présidente de ce comité et ;
3. de nommer M. René Leprohon et M. Michael L : Vineberg comme membres de ce comité.

La présidente du conseil est membre d'office de ce comité.

Comité d'audit :

4. d'accorder un renouvellement de mandat à Mme Lyne Bouchard, Mme Nicole Diamond Gélinas et à M. Michael Stephen Pesner comme membres de ce comité et ;
5. de nommer M. René Leprohon comme président de ce comité.

La présidente du conseil est membre d'office de ce comité.

Comité des ressources humaines :

6. d'accorder un renouvellement de mandat à Mme Lucie Martel comme présidente de ce comité, à Mme Nicole Diamond Gélinas, Mme Hélène Lévesque et M. Marc G : Bruneau comme membre de ce comité et ;
7. de nommer M. Denis Chamberland comme membre de ce comité.

La présidente du conseil est membre d'office de ce comité.

Comité des pratiques commerciales :

8. d'accorder un renouvellement de mandat à Mme Hélène Lévesque comme présidente du comité, à Mme Lyne Bouchard, ainsi qu'à M. Alain Brunet et M. Marc G : Bruneau comme membres de ce comité et;
9. de nommer M. Denis Chamberland et M. Michael L : Vineberg comme membres de ce comité.

La présidente du conseil est membre d'office de ce comité.

CA 2018-02-016.04

CA 2018-02-017

RAPPORT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

CA 2018-02-017.01

CA 2018-02-017.02

CA 2018-02-017.03

CA 2018-02-017.04

CA 2018-02-017.05

Projet de loi 157 - Normes et barèmes de rémunération, avantages sociaux et autres conditions de travail des employés de magasins, des cadres, des professionnels et du personnel technique SQDC – Demande d'autorisation au Conseil du trésor.

Après discussion, **il est unanimement résolu** :

1. de recommander au Conseil du trésor et au ministre des Finances, l'approbation des normes et barèmes de rémunération, des avantages sociaux et des autres conditions de travail des employés de magasins, des cadres, des professionnels et du personnel technique, le tout suivant les paramètres définis au document soumis au Conseil du trésor dont une copie est jointe en annexe « A » des présentes.

CA 2018-02-017.06

CA 2018-02-017.07

CA 2018-02-017.08

CA 2018-02-017.09

Projet de loi 157 - Assurances collectives pour les employés de la SQDC et services connexes

Après discussion, sous réserve des autorisations préalables du gouvernement du Québec ou de l'adoption du projet de loi 157 et, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2016-09-059.06], les membres du conseil d'administration conviennent :

1. d'autoriser la Direction de l'acquisition, biens et services à procéder à un appel de propositions public afin de sélectionner un fournisseur d'assurances collectives et de services connexes, dont la gestion de l'invalidité, pour les employés de la future Société québécoise du cannabis;

d'autoriser la Direction de l'acquisition, biens et services à octroyer un contrat d'assurances collectives pour les employés de la future Société québécoise du cannabis, au soumissionnaire retenu suivant le processus d'appel de propositions public, ledit contrat représentant une enveloppe budgétaire maximale totale

CA 2018-02-017.10

Projet de loi 157 - Livraison de colis à domicile SQDC

Après discussion, sous réserve des autorisations préalables du gouvernement du Québec ou de l'adoption du projet de loi 157 et, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2016-09-059.06], les membres du conseil d'administration conviennent :

1. d'autoriser la Direction de l'acquisition, biens et services à procéder à un appel de propositions public, pour des services de transport et de livraison des commandes-clients émanant de la plateforme de commerce électronique de la future Société québécoise du cannabis;

d'autoriser la Direction de l'acquisition, biens et services à octroyer un contrat pour des services de transports et de livraisons des commandes-clients émanant de la plate-forme de commerce électronique de la future Société québécoise du cannabis, au soumissionnaire retenu suivant le processus d'appel de propositions public, ledit contrat représentant une enveloppe budgétaire maximale totale

CA 2018-02-017.11

CA 2018-02-018

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES PRATIQUES
COMMERCIALES

CA 2018-01-018.01

Procès-verbal de la 1^{re} séance du comité des pratiques commerciales tenue le 24 janvier 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-01-018.02
Compte-rendu de la 2^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le 20 mars 2018 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Lévesque soumet les recommandations du comité des pratiques commerciales aux membres du conseil d'administration.

CA 2018-02-018.03
Agence de placement média - CSPQ

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-02-008.01],

Après discussion, considérant :

il est unanimement résolu :

d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2016-09-059.06], la Société des alcools du Québec à octroyer à Cossette Communication inc., un contrat de services en placement médias, pour une durée initiale de deux (2) années à laquelle est assortie deux (2) années d'option, le tout représentant une enveloppe budgétaire

CA 2018-02-018.04
Uniforme pour les employés de succursale de la SAQ - Prolongation

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-02-008.02],

Il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2016-09-059.06], la Société des alcools du Québec à conclure une entente de gré à gré avec LOGISTIK UNICORP, pour la fabrication et la distribution des uniformes des employés de succursale, pour la période s'échelonnant du 4 septembre 2018 au 3 avril 2020, représentant une provision d'environ

CA 2018-02-018.04.05

Acquisition de services de transport international maritime – TMP 2013 – Quatrième année d'option de renouvellement

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-02-008.03], **il est unanimement résolu**

1. d'exercer la quatrième année d'option pour un service de transport maritime, pour la période du 1^{er} mai 2018 au 30 avril 2019, une provision de répartie aux cinq (5) transporteurs ci-après décrits :

2. d'accorder une marge de manœuvre de _____, soit une somme CAN pour couvrir toute variation du volume à transporter, de la répartition entre les points d'origine et de la flexibilité requise dans la gestion des opérations.

CA 2018-04-06

Acquisition de service de transport international maritime – Argentine et Chili – TMP 2015 – Deuxième année d'option

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-02-008.04], **il est unanimement résolu** :

1. d'octroyer un contrat pour un service de transport maritime à JF HILLEBRAND, représentant une provision de _____, pour la période du 1^{er} mai 2018 au 30 avril 2019 répartie comme suit :

2. d'accorder une marge de manœuvre de _____ soit une somme de _____ US pour couvrir toute variation du volume à transporter, de la répartition entre les points d'origine et de la flexibilité requise dans la gestion des opérations.

Étant entendu que l'engagement financier de la Société des alcools du Québec se limitera à ses besoins réels et qu'à ce titre, les volumes à transporter sont approximatifs et nullement garantis par la Société des alcools du Québec.

CA 2018-02-018.07

Plateforme électronique SAQ B2B – Développement – Négociation de gré à gré

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-02-008.06], **il est unanimement résolu**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2016-09-059.06], la Société des alcools du Québec à négocier et à conclure deux ententes de gré à gré, d'une durée de sept (7) ans chacune, auprès de Technologies Interactives Médiagrif Inc. pour des services professionnels pour le support, l'hébergement et l'évolution de la plateforme de commerce électronique SAQ B2B, représentant une enveloppe budgétaire totale de _____

CA 2018-02-019.01

Procès-verbal de la 16^e séance du comité des ressources humaines tenue le 25 octobre 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-02-019.02

Procès-verbal de la 17^e séance extraordinaire du comité des ressources humaines tenue le 20 novembre 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-02-019.03

Procès-verbal de la 18^e séance extraordinaire du comité des ressources humaines tenue le 28 novembre 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-02-019.04

Procès-verbal de la 19^e séance extraordinaire du comité des ressources humaines tenue le 28 novembre 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-02-019.05

Compte rendu de la 1^{re} séance du comité des ressources humaines tenue le 13 mars 2018 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Martel soumet les recommandations du comité des ressources humaines aux membres du conseil d'administration.

CA 2018-02-019.06
Régime supplémentaire de retraite SAQ

Après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2018-01-001], il est **unanimentement résolu** :

1. d'autoriser les modifications au régime supplémentaire de retraite telles que présentées, une copie du document refondu sera déposée lors d'une prochaine séance.

CA 2018-02-019.07

Compte rendu de la 2^e séance du comité des ressources humaines tenue le 14 mars 2018 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2018-02-019.08

Compte rendu de la 3^e séance du comité des ressources humaines tenue le 15 mars 2018 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2018-02-019.09

Compte rendu de la 4^e séance du comité des ressources humaines tenue le 20 mars 2018 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Martel soumet les recommandations du comité des ressources humaines aux membres du conseil d'administration.

CA 2018-02-019.10

Politique de rémunération du personnel cadre et non syndiqué – Augmentations salariales au 1^{er} avril 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2018-04-008,01], **il est unanimement résolu** :

1. d'accorder, au 1^{er} avril 2018, un budget d'augmentation pour la masse salariale du personnel cadre et non syndiqué ainsi qu'une enveloppe discrétionnaire additionnelle représentant
2. de majorer les échelles salariales de pour le personnel cadre et non syndiqué.

CA 2018-02-019.11

Programme de rémunération variable 2018-2019

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2018-04-008,02], **il est unanimement résolu** :

1. de reconduire, pour l'exercice financier 2018-2019, les programmes de bonification suivants :
 - Programme de bonification des cadres exécutifs, cadres, professionnels, personnel non syndiqué;
 - Programme de bonification des cadres du secteur des ventes;
 - Programme de bonification des employés membres du Syndicat personnel technique et professionnel de la Société des alcools du Québec;
 - Programme de bonification des employés membres du Syndicat des travailleurs et travailleuses de la Société des alcools du Québec.

CA 2018-02-019.12

Structure organisationnelle – Nomination du vice-président à l'exploitation des réseaux de vente

Il est unanimement résolu :

1. d'approuver la nomination de M. Jacques Farcy, à titre de vice-président à l'exploitation des réseaux de vente, au salaire annuel de 243 763 \$, à compter du 21 mars 2018, le tout suivant les termes et conditions stipulés au contrat-type de travail à durée indéterminée des vice-présidents de la Société des alcools du Québec en vigueur le 20 mars 2014 [CR 2014-02-015 et CA 2014-02-015.06].

CA 2018-02-019.13

Structure organisationnelle – Nomination de la vice-présidente et chef de la direction financière

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2018-04-010.02], considérant :

Il est unanimement résolu :

1. d'approuver la nomination de Mme Édith Filion, à titre de vice-présidente et chef de la direction financière, au salaire annuel de 260 000 \$, à compter du 21 mars 2018, le tout suivant les termes et conditions stipulés au contrat-type de travail à durée indéterminée des vice-présidents de la Société des alcools du Québec en vigueur le 20 mars 2014 [CR 2014-02-015 et CA 2014-02-015.06].

CA 2018-02-020

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA 2018-02-020.01

Procès-verbal de la 4^e séance du comité d'audit tenue le 25 octobre 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Johanne Brunet, présidente du conseil d'administration, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-02-020.02

Compte-rendu de la 1^{re} séance du comité d'audit tenue le 21 mars 2018 - Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Johanne Brunet, présidente du conseil d'administration, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2018-02-020.03

CA 2018-02-021

HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mme Martine Comtois et M. Alain Brunet quittent de la séance.

CA 2018-02-22

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA RÉUNION

La secrétaire



**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le xxx/**

**PROCÈS-VERBAL de la 3^e séance de l'année 2018
du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue au siège social, le jeudi 22 mars, à compter de 08 h 00.**

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael Stephen Pesner
Postes vacants

Madame Martine Comtois, secrétaire générale

INVITÉS

Monsieur Jean-François Bergeron, vice-président aux technologies de l'information
Madame Édith Filion, vice-présidente et chef de la direction financière
Monsieur Jacques Farcy, vice-président à l'exploitation des réseaux de vente
Madeleine Gagnon, vice-présidente aux ressources humaines

ABSENTE

Madame Catherine Dagenais, vice-présidente et chef de l'exploitation

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant tous présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'y ajouter un sujet.

CA 2018-03-023

CA 2018-03-024

CA 2018-03-025

CA 2018-03-025.01

CA 2018-03-025.02

Mme Filion ayant répondu aux questions des membres du conseil d'administration tout au long de sa présentation, après discussion, **il est unanimement résolu** :

1. d'approuver, tel que déposé, le budget 2018-2019 selon les montants suivants :

CA 2018-03-025.03 Budget 2018-2019 – Présentation du vice-président de l'exploitation des réseaux de vente et marketing
--

M. Farcy ayant répondu aux questions des membres du conseil d'administration, après discussion, **il est unanimement résolu** :

1. d'approuver le Plan marketing 2018-2019.

CA 2018-03-025.04

CA 2018-03-025.05

CA 2018-03-025.06

CA 2018-03-025.07

CA 2018-03-025.08

CA 2018-03-025.09

CA 2018-03-025.10

CA 2018-03-025.11

CA 2018-03-025.12

CA 2018-03-025.13

2018-03-026

HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos, Mmes Martine Comtois, Édith Filion et Madeleine Gagnon ainsi que Messieurs Jean-François Bergeron, Alain Brunet et Jacques Farcy quittent la séance.

Les membres du conseil d'administration ayant complété leur huis clos, la présidente du conseil d'administration a informé la secrétaire que le conseil d'administration avait complété ses délibérations relativement au processus de recrutement du président et chef de la direction.

CA 2018-03-026.01

Nomination - Président et chef de la direction – Recommandation au gouvernement

Après étude du document soumis et discussion, considérant :

Il est unanimement résolu :

1. de recommander au gouvernement du Québec de nommer Mme Catherine Dagenais, membre du conseil d'administration et présidente et chef de la direction de la Société des alcools du Québec, à compter du 1^{er} mai 2018, et ce, pour un mandat de cinq ans;
2. de recommander au gouvernement, pour la présidente et chef de la direction de la Société des alcools du Québec, les conditions de rémunération et les conditions de travail suivantes :
 - 2.1 Salaire de base :

À compter de sa nomination comme présidente et chef de la direction, Mme Dagenais reçoit le salaire de 419 704 \$. Ce salaire est révisé annuellement selon les paramètres applicables à la Société pour son personnel cadre;
 - 2.2 Rémunération variable :

Au terme de l'exercice financier, le conseil d'administration détermine, en fonction des objectifs préétablis, le boni au rendement auquel Mme Dagenais a droit sans excéder 15 % de son traitement annuel de base;
 - 2.3 Régime d'assurance :

Mme Dagenais participe au régime d'avantages sociaux des employés cadres de la Société incluant un bilan de santé annuel conformément à la politique pour ses dirigeants. Le coût du bilan médical constitue un avantage imposable;

2.4 Régime de retraite :

Mme Dagenais participe au régime de retraite de l'Administration supérieure (RRAS) et au régime de prestations supplémentaires adoptés par les décrets numéros 960-2003 et 961-2003 du 17 septembre 2003 compte tenu des modifications qui leur ont été ou qui pourront leur être apportées;

CA 2018-03-27

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, il est unanimement résolu d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance

La secrétaire



**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 31 mai 2018/**

**PROCÈS-VERBAL de la 4^e séance extraordinaire de l'année 2018
du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue au siège social, le mercredi 2 mai, à compter de 08 h 00.**

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Denis Chamberland
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael Stephen Pesner
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, secrétaire générale

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du comité des ressources humaines étant présents en nombre suffisant et ayant préalablement consenti à ce qu'il soit dérogé aux formalités de convocation, ils conviennent de donner leur consentement écrit au plus tard lors de la prochaine séance du comité, conformément à l'article 17 du Règlement intérieur de la Société des alcools du Québec, et la séance extraordinaire est déclarée constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du comité des ressources humaines ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2018-04-028

**AUDITEURS EXTERNES – RECOMMANDATION AU
GOUVERNEMENT**

Il est unanimement résolu :

1. de recommander au gouvernement la nomination de RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON, pour agir conjointement avec le Vérificateur général du Québec afin de vérifier les livres et comptes de la Société des alcools du Québec pour les exercices financiers se terminant les derniers samedis du mois de mars des années 2019, 2020 et 2021, le tout suivant les termes définis au contrat.

CA 2018-04-029

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance

La secrétaire



**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 23 août 2018/**

PROCÈS-VERBAL de la 5^e séance extraordinaire de l'année 2018
du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue au siège social, le jeudi 31 mai, à compter de 13 h 30.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael Stephen Pesner
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, Secrétaire générale

ABSENTE

Madame Nicole Diamond Gélinas

INVITÉS

Monsieur Jean-François Bergeron, vice-président aux technologies de l'information
Madame Édith Filion, vice-présidente et chef de la direction financière
Madame Madeleine Gagnon, vice-présidente aux ressources humaines
Monsieur Stéphane Garon, directeur des services juridiques

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil d'administration étant présents en nombre suffisant et ayant préalablement consenti à ce qu'il soit dérogé aux formalités de convocation, ils conviennent de donner leur consentement écrit au plus tard lors de la prochaine séance du comité, conformément à l'article 17 du Règlement intérieur de la Société des alcools du Québec, et la séance extraordinaire est déclarée constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du comité des ressources humaines ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

Après discussion, sous réserve des autorisations préalables du gouvernement du Québec ou de l'adoption du projet de loi 157 et, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2016-09-059.06];

il est unanimement résolu :

1. d'autoriser la Direction de l'acquisition, biens et services à procéder à un appel de propositions sur invitation afin de sélectionner un fournisseur d'assurances collectives et de services connexes, dont la gestion de l'invalidité, pour les employés de la future Société québécoise du cannabis;
2. d'autoriser la Direction de l'acquisition, biens et services à octroyer un contrat d'assurances collectives pour les employés de la future Société québécoise du cannabis, au soumissionnaire retenu suivant le processus d'appel de propositions public, ledit contrat représentant une enveloppe budgétaire maximale totale de \$ répartie sur une durée contractuelle totale de cinq (5) ans, incluant une (1) année d'option de renouvellement.

CA 2018-05-033

CA 2018-05-034

**SERVICE DE GARDIENNAGE ET RÉPONSES D'ALARME POUR LES
SUCCURSALES DE LA SQDC**

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, après discussion, sous réserve des autorisations préalables du gouvernement du Québec ou de l'adoption du projet de loi 157 et, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2016-09-059.06];

il est unanimement résolu :

1. d'autoriser la Direction de l'acquisition, biens et services à procéder à un appel de propositions public afin de sélectionner un fournisseur qui aura comme mandat de fournir les services de gardiennage et réponses d'alarmes pour les succursales de la filiale SQDC;
2. d'autoriser la Direction de l'acquisition, biens et services à octroyer un contrat au soumissionnaire retenu suivant le processus d'appel de propositions

1. d'adopter la Politique facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics, dont copie du document dûment refondu est jointe en annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CA 2018-05-039

PROFIL DE COMPÉTENCES ET D'EXPERTISE DES MEMBRES DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SQDC

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2018-04-017.01], il est unanimement résolu :

1. d'approuver le profil de compétences et d'expertise des membres du conseil d'administration de la Société québécoise du cannabis, tel qu'amendé, dont copie est jointe en annexe « B » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CA 2018-05-040

HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos Mme Martine Comtois ainsi que M. Alain Brunet se retirent de la séance.

CA 2018-05-041

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance

La secrétaire



**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 23 août 2018/**

**PROCÈS-VERBAL de la 6^e séance de l'année 2018
du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue au siège social, le jeudi 31 mai, à compter de 15 h 30.**

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Monsieur Alain Brunet, président et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Marc G. Bruneau
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael Stephen Pesner
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, Secrétaire générale

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'intervertir l'ordre de certains sujets et d'en ajouter.

CA 2018-06-042

CA 2018-06-043

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 2^E SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 21 MARS
2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2018-06-044

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 3^E SÉANCE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION TENUE LE 22 MARS 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2018-06-045

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 4^E SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 2 MAI 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

SUIVI DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2018-06-046

CA 2018-06-046.01

CA 2018-06-046.02.

CA 2018-06-047

CA 2018-06-047.02

CA 2018-06-047.03

CA 2018-06-047.04

CA 2018-06-048

RAPPORT DU PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

CA 2018-06-048.01

CA 2018-06-048.02

CA 2018-06-048.03
Rapport annuel 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, il est unanimement résolu :

1. d'approuver le rapport annuel 2018 dont copie est jointe en annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CA 2018-06-048.04

CA 2018-06-048.06

CA 2018-06-049

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES PRATIQUES COMMERCIALES

CA 2018-06-049.01

Procès-verbal de la 2^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le 20 mars 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-06-049.02

Compte-rendu de la 3^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le 29 mai 2018 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Lévesque soumet les recommandations du comité des pratiques commerciales aux membres du conseil d'administration.

CA 2018-06-049.03

Politique de délégation des pouvoirs d'approbation - Affaires bancaires - Personnes autorisées

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-03-014.01], **il est unanimement résolu** :

1. d'approuver les amendements proposés à la disposition sur les affaires bancaires de la politique de délégation des pouvoirs d'approbation ainsi que la liste des personnes autorisées dont copie du document est jointe en annexe « A » des présentes pour en faire partie intégrante;
2. d'amender en conséquence les résolutions CPC 2017-01-004.03 et CA 2017-03-016.06.

CA 2018-06-049.04
Acquisition de service de transport terrestre au Canada, aux États-Unis et au Mexique-TTP 2016

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-03-014.02], il est unanimement résolu :

1. d'exercer la première année d'option prévue au contrat, et ce, pour le service de transport terrestre, pour les produits provenant du Canada, des États-Unis et du Mexique, pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 aux soumissionnaires suivants pour les différentes destinations selon un montant de \$ CA et de \$ US réparti de la façon suivante :

La Société des alcools du Québec aura le privilège d'exercer deux (2) autres années d'option de renouvellement suite à l'obtention du consentement des parties ;

2. d'accorder une marge de manœuvre de CA et de \$ US pour tenir compte des fluctuations possibles des volumes à transporter, des modes de transport utilisés, de l'évolution du prix du carburant et de la variation du taux de change.

Il est entendu que l'engagement financier de la Société des alcools du Québec se limite aux besoins réels et qu'à ce titre, les volumes à transporter sont approximatifs et nullement garantis;

3. d'autoriser le Service d'acquisition, biens et service à procéder par adjudication multiple pour un service de transport terrestre pour les bières hors répertoire, et ce, afin de répondre au modèle de production des brasseries.

Les montants déboursés pour les bières hors répertoire étant facturés directement aux distributeurs de bières, les recommandations suivantes pour les transporteurs aptes à rendre les services requis, ne sont pas individualisés et ne comportent aucun montant global.

CA 2018-06-049-05

Acquisition de service de transport terrestre et de mouvement de cour TTS 2012

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-03-014.03], il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2016-09-059.06], la négociation d'une entente de gré à gré pour prolonger l'entente initiale d'une année pour les services mouvement de cour de l'entreprise Constellation Brand et le transport terrestre pour la région de Rougemont vers le Centre de distribution de Québec en faveur de ROBERT TRANSPORT LTÉE, pour la période du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2019 représentant un montant de \$;
2. d'accorder une marge de manœuvre de 10 % du montant total représentant \$, et ce, pour tenir compte des fluctuations possibles des volumes à transporter ainsi que du prix du carburant.

Il est entendu que l'engagement financier de la Société des alcools du Québec se limite aux besoins réels et qu'à ce titre, les volumes à transporter sont approximatifs et nullement garantis.

CA 2018-06-049.06

Prolongation de contrat pour l'optimisation, le support et la maintenance du logiciel de gestion des entrepôts (WMS)

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-03-014.06], et considérant :

- que le 4 juin 2015, la Société des alcools du Québec a autorisé une provision maximale de de dollars, pour une période de deux (2) ans, pour l'acquisition de services professionnels d'intégration des solutions WMS et WLM de JDA avec l'intégrateur LONGBOW ADVANTAGE [CA 2015-06-033.05];
- que le 23 mars et le 23 octobre 2017, la Société des alcools du Québec a autorisé, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2016-09-059.06], la négociation d'ententes de gré à gré pour prolonger l'entente initiale d'acquisition de services professionnels d'intégration des solutions WMS et WLM de JDA avec l'intégrateur LONGBOW ADVANTAGE, portant ainsi la valeur maximale du contrat à de dollars;

En conséquence, **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2016-09-059.06], la négociation d'une entente de gré à gré pour prolonger l'entente initiale d'acquisition de services professionnels d'intégration de la solution WMS avec l'intégrateur LONGBOW ADVANTAGE, représentant une provision additionnelle de \$ pour une durée de deux (2) ans.

CA 2018-06-049.07

Acquisition d'une solution de gestion de temps

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-03-014.07], il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2016-09-059.06], la Société des alcools du Québec à procéder à un appel de propositions public, afin d'acquérir un nouvel outil ainsi que les services d'un intégrateur pour mettre en place une nouvelle solution de gestion de temps pour l'ensemble des conventions de travail et ressources humaines de la SAQ;

2. d'autoriser la Direction de l'acquisition, biens et services à négocier et octroyer le contrat au soumissionnaire retenu suivant le processus d'appel de propositions public, ledit contrat représentant une enveloppe budgétaire de \$ répartie sur une durée contractuelle de sept (7) ans.

CA 2018-06-049.08

Service d'entretien ménager des succursales – Appel d'offres – SAQ et SQDC

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-03-014.08], il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2016-09-059.06], la Société des alcools du Québec à procéder à un appel de propositions public, afin de sélectionner un ou des fournisseur(s) pour l'entretien ménager des succursales de la SAQ et de la SQDC;

2. d'autoriser la Direction de l'acquisition, biens et services à négocier et octroyer le(s) contrat au(x) soumissionnaire(s) retenu(s) suivant le processus d'appel de propositions public, ledit(s) contrat(s) représentant une enveloppe budgétaire maximale totale de \$ répartie sur une durée contractuelle totale de cinq (5) ans, assortie de deux (2) années d'option de renouvellement.

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES RESSOURCES
HUMAINES

CA 2018-06-050.01

Procès-verbal de la 2^e séance extraordinaire du comité des ressources humaines tenue le 14 mars 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-06-050.02

Procès-verbal de la 3^e séance extraordinaire du comité des ressources humaines tenue le 15 mars 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-06-050.03

Procès-verbal de la 4^e séance du comité des ressources humaines tenue le 20 mars 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-06-50.04

Procès-verbal de la 5^e séance extraordinaire du comité des ressources humaines tenue le 12 avril 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-06-050.05

Compte-rendu de la 6^e séance du comité des ressources humaines tenue le 29 mai 2018 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2018-06-051.01
Procès-verbal de la 1^{re} séance du comité d'audit tenue le 21 mars 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. René Leprohon, président du comité d'audit confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-06-051.02
Compte-rendu de la 2^e séance du comité d'audit tenue le 30 mai 2018 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. René Leprohon, président du comité d'audit, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2018-06-051.03
États financiers consolidés – Exercice clos le 31 mars 2018 - Rapport annuel 2018 et revue financière

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité d'audit [CAT 2018-01.012.01], **il est unanimement résolu** :

1. d'approuver la revue financière du rapport annuel 2018;
2. d'approuver les états financiers consolidés de la Société des alcools du Québec pour l'exercice clos le 31 mars 2018;
3. de mandater Mme Johanne Brunet et M. René Leprohon pour signer les états financiers au nom du conseil d'administration.

CA 2018-06-051.04
Communiqué de presse – États financiers consolidés – Exercice clos le 31 mars 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité d'audit [CAT 2018-02-012.03], il est unanimement résolu :

1. d'approuver le communiqué de presse des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 mars 2018.

CA 2018-06-051.05

CA 2018-06-052

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE GOUVERNANCE,
D'ÉTHIQUE ET DE COMMUNICATIONS

CA 2018-06-052.01

Procès-verbal de la 1^{re} séance extraordinaire du comité de gouvernance,
d'éthique et de communications tenue le 24 janvier 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-06-052.02

Procès-verbal de la 2^e séance extraordinaire du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 17 avril 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-06-052.03

Procès-verbal de la 3^e séance extraordinaire du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 20 avril 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-06-052.04

Compte-rendu de la 5^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 30 mai 2018 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

CA 2018-06-053

HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mme Martine Comtois et M. Alain Brunet quittent la séance.

CA 2018-06-054

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser le président et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA RÉUNION

La secrétaire



SAQ

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 23 août 2018/**

PROCÈS-VERBAL de la 7^e séance extraordinaire de l'année **2018**
du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
le **jeudi 28 juin** par voie électronique.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Denis Chamberland
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael Stephen Pesner
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, secrétaire générale

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil d'administration étant présents en nombre suffisant et ayant préalablement consenti à ce qu'il soit dérogé aux formalités de convocation, ils conviennent de donner leur consentement écrit au plus tard lors de la prochaine séance du comité, conformément à l'article 17 du Règlement intérieur de la Société des alcools du Québec, et la séance extraordinaire est déclarée constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2018-07-055

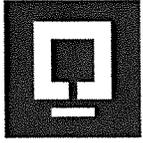
CA 2018-07-056

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance.

La secrétaire



SAQ

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 23 août 2018/**

PROCÈS-VERBAL de la 8^e séance extraordinaire de l'année **2018**
du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue par conférence téléphonique, le vendredi 6 juillet.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Monsieur Alain Brunet, président sortant
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Denis Chamberland
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael Stephen Pesner
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, secrétaire générale

INVITÉE

Madame Madeleine Gagnon, vice-présidente aux ressources humaines

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil d'administration étant présents en nombre suffisant et ayant préalablement consenti à ce qu'il soit dérogé aux formalités de convocation, ils conviennent de donner leur consentement écrit au plus tard lors de la prochaine séance du comité, conformément à l'article 17 du Règlement intérieur de la Société des alcools du Québec, et la séance extraordinaire est déclarée constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'y ajouter un sujet.

CA 2018-08-057

CA 2018-08-058

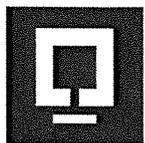
CA 2018-08-059

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance

La secrétaire



SAQ

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 23 août 2018/**

PROCÈS-VERBAL de la 9^e séance extraordinaire de l'année 2018
du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue par conférence téléphonique, le vendredi 6 juillet.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil

Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction

Madame Nora Arzoumanian

Madame Lyne Bouchard

Monsieur Marc G. Bruneau

Monsieur Denis Chamberland

Madame Nicole Diamond Gélinas

Monsieur René Leprohon

Madame Hélène Lévesque

Madame Lucie Martel

Monsieur Michael Stephen Pesner

Monsieur Michael L. Vineberg

Postes vacants

Madame Martine Comtois, Secrétaire générale

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil d'administration étant présents en nombre suffisant et ayant préalablement consenti à ce qu'il soit dérogé aux formalités de convocation, ils conviennent de donner leur consentement écrit au plus tard lors de la prochaine séance du comité, conformément à l'article 17 du Règlement intérieur de la Société des alcools du Québec, et la séance extraordinaire est déclarée constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2018-09-060

CA 2018-09-061

CA 2018-09-062

CA 2018-09-063

HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos, Mmes Martine Comtois et Catherine Dagenais quittent la séance.

CA 2018-09-064

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance

La secrétaire



**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 23 août 2018/**

**PROCÈS-VERBAL de la 10^e séance extraordinaire de l'année 2018
du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue par conférence téléphonique, le jeudi 26 juillet.**

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Denis Chamberland
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael Stephen Pesner
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

INVITÉ

Monsieur Alain Brunet, président sortant et chef de la direction et responsable de la SQDC

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil d'administration étant présents en nombre suffisant et ayant préalablement consenti à ce qu'il soit dérogé aux formalités de convocation, ils conviennent de donner leur consentement écrit au plus tard lors de la prochaine séance du comité, conformément à l'article 17 du Règlement intérieur de la Société des alcools du Québec, et la séance extraordinaire est déclarée constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'y ajouter des sujets.

Après discussion, sur recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2018-07-028], et considérant :

- que la Société québécoise du cannabis (la «SQDC») est une filiale de la SAQ; et
 - que le conseil d'administration de la SQDC est nommé par la SAQ en tenant compte du profil de compétences et d'expérience déterminé; et
 - que le comité de gouvernance, d'éthique et de communications a fait l'analyse de diverses candidatures et recommande les personnes suivantes à titre d'administrateur de la SQDC :
-
- qu'un processus d'habilitation sécuritaire doit être effectué pour toute personne qui siège au conseil d'administration de la SQDC;

Il est unanimement résolu :

1. que les démarches d'habilitation sécuritaire auprès de la Sûreté du Québec soient débutées pour les personnes mentionnées ci-dessus, et ce, afin de déterminer l'éligibilité desdites personnes à devenir administrateurs de la SQDC;
2. que la nomination des administrateurs de la SQDC se fasse à une prochaine réunion du conseil d'administration et que la durée du mandat de chacun d'eux soit par la même occasion déterminée.

CA 2018-10-066

CA 2018-10-067

CA 2018-10-068

CA 2018-10-069

CA 2018-10-070

CA 2018-10-071

HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos, Mmes Martine Comtois et Catherine Dagenais ainsi que MM. Alain Brunet et Daniel Collette quittent la séance.

CA 2018-10-072

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance

La secrétaire



**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 29 novembre 2018/**

**PROCÈS-VERBAL de la 11^e séance extraordinaire de l'année 2018
du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue par conférence téléphonique, le lundi 13 août à compter de 08 h 30.**

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Denis Chamberland
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael Stephen Pesner
Postes vacants

Madame Martine Comtois, secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

INVITÉE

Madame Madeleine Gagnon, vice-présidente aux ressources humaines

MEMBRE ABSENT

Monsieur Michael L. Vineberg

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil d'administration étant présents en nombre suffisant et ayant préalablement consenti à ce qu'il soit dérogé aux formalités de convocation, ils conviennent de donner leur consentement écrit au plus tard lors de la prochaine séance du comité, conformément à l'article 17 du Règlement intérieur de la Société des alcools du Québec, et la séance extraordinaire est déclarée constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2018-11-074

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance

La secrétaire



SAQ

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 29 novembre 2018 /**

**PROCÈS-VERBAL de la 12^e séance extraordinaire de l'année 2018
du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue par conférence téléphonique, le mardi 14 août à compter de 07 h 30.**

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Denis Chamberland
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael Stephen Pesner
Postes vacants

Madame Martine Comtois, secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

MEMBRE ABSENT

Monsieur Michael L. Vineberg

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil d'administration étant présents en nombre suffisant et ayant préalablement consenti à ce qu'il soit dérogé aux formalités de convocation, ils conviennent de donner leur consentement écrit au plus tard lors de la prochaine séance du comité, conformément à l'article 17 du Règlement intérieur de la Société des alcools du Québec, et la séance extraordinaire est déclarée constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'y ajouter un sujet.

CA 2018-12-075

CA 2018-12-076

CA 2018-12-077

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance

La secrétaire



**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 29 novembre 2018/**

**PROCÈS-VERBAL de la 13^e séance de l'année 2018
du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue au siège social, le jeudi 23 août, à compter de 08 h 00.**

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Marc G. Bruneau (au téléphone)
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael Stephen Pesner
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, Secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire général adjoint

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent de retirer un sujet.

CA 2018-13-078

CA 2018-13-080 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 5^E SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 31 MAI 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2018-13-081 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 6^E SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 31 MAI 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2018-13-082 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 7^E SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 28 JUIN 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2018-13-083 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 8^E SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 6 JUILLET 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2018-13-084 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 9^E SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 6 JUILLET 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2018-13-085 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 10^E SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 26 JUILLET 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2018-13-086

COMPTE-RENDU DE LA 11^E SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION TENUE LE 13 AOÛT 2018 – ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de l'ordre du jour de cette réunion et s'en déclarent satisfaits.

CA 2018-13-087

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

CA 2018-13-087.01

CA 2018-13-087.02

CA 2018-13-087.03

CA 2018-13-087.04

CA 2018-13-088

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES PRATIQUES
COMMERCIALES

CA 2018-13-088.01

Procès-verbal de la 3^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le
29 mai 2018;

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-13-088.02

Compte rendu de la 4^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le 21 août 2018 – Ordre du jour;

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Lévesque soumet les recommandations du comité des pratiques commerciales aux membres du conseil d'administration.

CA 2018-13-088.03

Politique d'achat et de mise en marché – Amendements

Les membres du Conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-04-019.03], après discussion, **il est unanimement résolu** :

1. d'approuver la refonte de la Politique de contrats et engagements financiers dont copie est jointe en annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger les résolutions CPC 2016-06-030 et CA 2016-09-059.06.

CA 2018-13-088.04

Politique de contrats et engagements financiers – Amendements

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-04-020.02], il est unanimement résolu :

1. d'approuver la refonte de la Politique de contrats et engagements financiers dont copie est jointe en annexe « B » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger les résolutions CPC 2016-06-030 et CA 2016-09-059.06.

CA 2018-13-088.05
Politique de délégation des pouvoirs d'approbation – Personnes autorisées
Affaires bancaires

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-04-020.03], **il est unanimement résolu** :

1. d'approuver, conformément à la disposition sur les affaires bancaires de la politique de délégation des pouvoirs d'approbation, la liste des personnes autorisées dont copie du document est jointe en annexe « C » des présentes pour en faire partie intégrante;
2. d'amender en conséquence les résolutions CPC 2018-03-014.01 et CA 2018-06-049.03.

CA 2018-13-089

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

CA 2018-13-089.01
Procès-verbal de la 15^e séance extraordinaire du sous-comité des ressources humaines tenue le 18 octobre 2017

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-13-089.02
Procès-verbal de la 1^{re} séance extraordinaire du comité des ressources humaines tenue le 13 mars 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-13-089.03
Procès-verbal de la 6^e séance du comité des ressources humaines tenue le 29 mai 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-13-089.04

Procès-verbal de la 7^e séance extraordinaire du sous-comité des ressources humaines tenue le 4 juillet 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-13-089.05

Compte rendu de la 8^e séance extraordinaire du comité des ressources humaines tenue le 22 août 2018 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Martel a soumis à huis clos les recommandations du comité des ressources humaines aux membres du conseil d'administration.

CA 2018-13-090

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'AUDIT

CA 2018-13-090.01

Procès-verbal de la 2^e séance du comité d'audit tenue le 30 mai 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. René Leprohon, président du comité d'audit confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-13-090.02

Compte rendu de la 3^e séance du comité d'audit tenue le 22 août 2018 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. René Leprohon, président du comité d'Audit, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, M. Leprohon soumet les recommandations du comité d'audit aux membres du conseil d'administration.

CA 2018-13-090.03

CA 2018-13-090.04

CA 2018-13-091

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE GOUVERNANCE,
D'ÉTHIQUE ET DE COMMUNICATIONS

CA 2018-13-091.01

Procès-verbal de la 4^e séance extraordinaire du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 30 mai 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-13-091.02

Procès-verbal de la 5^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 30 mai 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-13-091.03

Procès-verbal de la 6^e séance extraordinaire du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 21 juin 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-13-091.04

Procès-verbal de la 7^e séance extraordinaire du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 26 juillet 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-13-091.05

Compte rendu de la 8^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications - Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lyne Bouchard, présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Bouchard soumet les recommandations du comité de gouvernance, d'éthique et de communications aux membres du conseil d'administration

CA 2018-13-091.06

Contrat de l'Ombudsman – Renouvellement

Après étude du document soumis et discussion, sur la recommandation des membres du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2018-08-037], **il est unanimement résolu** :

1. d'autoriser le renouvellement de contrat de M. Gilles Pharand à titre d'Ombudsman des relations d'affaires et du personnel de la Société des alcools du Québec, pour une période d'un (1) an, soit du 1^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2019 dont copie du contrat est jointe en *annexe « D »* du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CA 2018-13-091.07
Évaluation du conseil d'administration – Résultats 2017-2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, la présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications fait état des faits saillants et des résultats de l'évaluation 2017-2018 du conseil d'administration et de sa présidente.

CA 2018-13-091.08
Présidente du conseil d'administration de la Société québécoise du cannabis (SQDC)

Sur recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2018-08-040.1], **il est unanimement résolu** :

1. de nommer Mme Johanne Brunet administrateur et présidente du conseil d'administration de la SQDC pour un mandat d'une durée de 2 ans se terminant le 30 septembre 2020.

CA 2018-13-091.09
Nomination des membres du conseil d'administration Société québécoise du cannabis (SQDC)

Sur recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2018-08-040.2] **il est unanimement résolu** :

1. de nommer les personnes suivantes administrateurs de la SQDC :
 - Mme Céline Blanchet pour un mandat de 4 ans se terminant le 30 septembre 2022;
 - Mme Martine Lapointe pour un mandat de 3 ans se terminant le 30 septembre 2021;
 - M. René Leprohon, pour un mandat de 3 ans se terminant le 30 septembre 2021;
 - Mme Louise Martel pour un mandat de 4 ans se terminant le 30 septembre 2022;
 - M. Sylvain Morissette pour un mandat de 2 ans se terminant le 30 septembre 2020;
 - Mme Isabeau Normandin pour un mandat de 2 ans se terminant le 30 septembre 2020;
 - M. Jack Siemiatycki pour un mandat de 2 ans se terminant le 30 septembre 2020;
 - M. Luc Vachon pour un mandat de 3 ans se terminant le 30 septembre 2021;

CA 2018-13-092

HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais, Martine Comtois et M. Daniel Collette quittent la séance.

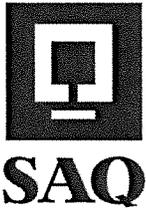
CA 2018-13-093

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire



**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 29 novembre 2018/**

**PROCÈS-VERBAL de la 14^e séance extraordinaire de l'année 2018
du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue au siège social, le jeudi 23 août, à compter de 11 h 00.**

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael Stephen Pesner
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

INVITÉS

Monsieur Alain Brunet, responsable de la mise en œuvre de la SQDC
Monsieur Pietro Perrino, secrétaire général de la SQDC
Monsieur Jean-François Bergeron, vice-président à la chaîne d'approvisionnement
Madame Édith Filion, vice-présidente et chef de la direction financière

ABSENTS

Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur Marc G. Bruneau

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance extraordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2018-14-094

CA 2018-14-095

CA 2018-14-096

HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos, Mmes Martine Comtois et Catherine Dagenais ainsi que M. Daniel Collette quittent la séance.

CA 2018-14-097

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance

La secrétaire



SAQ

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 29 novembre 2018 /**

PROCÈS-VERBAL de la 15^e séance extraordinaire de l'année 2018
du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue par conférence téléphonique, le **vendredi 5 octobre**, à compter de **07 h 30**.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Denis Chamberland
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, Vice-présidente Affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil d'administration étant présents en nombre suffisant et ayant préalablement consenti à ce qu'il soit dérogé aux formalités de convocation, ils conviennent de donner leur consentement écrit au plus tard lors de la prochaine séance du comité, conformément à l'article 17 du Règlement intérieur de la Société des alcools du Québec, et la séance extraordinaire est déclarée constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2018-15-098

CA 2018-15-099

CA 2018-15-100

CA 2018-15-101

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, il est unanimement résolu d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance

La secrétaire



**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 29 novembre 2018/**

**PROCÈS-VERBAL de la 16^e séance de l'année 2018
du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue au siège social, le vendredi 19 octobre, à compter de 13 h 30.**

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Monsieur Denis Chamberland
Monsieur Marc G. Bruneau
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel (par téléphone)
Monsieur Michael L. Vineberg

Madame Martine Comtois, vice-présidente Affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ABSENTE

Madame Lyne Bouchard

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2018-16-102

CA 2018-16-103

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES RESSOURCES
HUMAINES

CA 2018-16-103.01

Approbation du procès-verbal de la 8^e séance extraordinaire du comité des ressources humaines tenue le 22 août 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-16-103.02

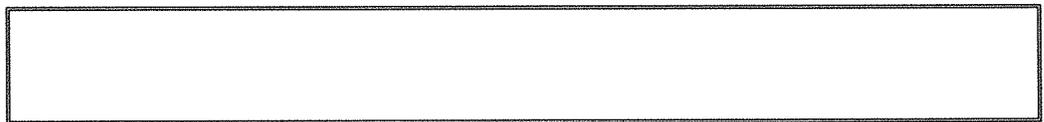
Compte-rendu de la 9^e séance du comité des ressources humaines tenue le 18 octobre 2018 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Martel soumet les recommandations du comité des ressources humaines aux membres du conseil d'administration

CA 2018-16-103.03

CA 2018-16-103.04



CA 2018-16-103.06

CA 2018-16-103.07
Programme d'escompte en succursale 2019-2020

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, après discussion et sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2018-09-043], **il est unanimement résolu :**

1. d'adopter le programme d'escompte en succursale 2019-2020, à compter du 1^{er} avril 2019, dont copie du document est jointe en annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CA 2018-16-103.08

CA 2018-16-104

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL

CA 2018-16-104.01

CA 2018-16-104.02
Société québécoise du cannabis (SQDC) – Nomination d'un administrateur

il est unanimement résolu :

1. de nommer monsieur Stéphane Borreman administrateur de la SQDC pour un mandat de 2 ans à compter de ce jour;

CA 2018-16-105

RAPPORT AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

CA 2018-16-105.01

CA 2018-16-105.02

CA 2018-16-105.03

CA 2018-16-106

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES PRATIQUES COMMERCIALES

CA 2018-16-106.01

Approbation du procès-verbal de la 4^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le 21 août 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales confirme que le procès-verbal est conforme

CA 2018-16-106.02

Compte-rendu de la 5^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le 17 octobre 2018 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Lévesque soumet les recommandations du comité des pratiques commerciales aux membres du conseil d'administration.

CA 2018-16-106.03

Amendement au contrat de la SAQ Brink's – Transporteur de fonds

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, considérant que :

-

Sur recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-05-026.01], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.06], la Société des alcools du Québec à amender son contrat avec Brink's pour y inclure les services requis par la SQDC lesquels sont évalués à \$, portant la provision totale du contrat à \$, et ce, jusqu'au 31 mai 2021, incluant une option de transition d'une durée de 4 mois.

CA 2018-16-106.04
Contrat de gré à gré American Express SAQ -SQDC

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-05-026.02], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.06], la Société des alcools du Québec à poursuivre et amender son contrat avec Amex et d'y inclure les services requis par la SQDC, le tout représentant une enveloppe maximale de \$ pour la SAQ et de \$ pour la SQDC, et ce, jusqu'au 31 mars 2022.

CA 2018-16-106.05
Politique de délégation des autorités – Refonte

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-05-025.03], **il est unanimement résolu :**

1. d'approuver, la refonte de la politique de délégation des pouvoirs d'approbation, dont copie du document est jointe en *annexe « D »* des présentes pour en faire partie intégrante;
2. d'amender en conséquence les résolutions CPC 2017-01-004.04 et CA 2017-03-016.06.

CA 2018-16-107

HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mme Catherine Dagenais et Martine Comtois ainsi que M. Daniel Collette quittent la séance.

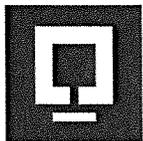
CA 2018-16-108

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA RÉUNION

La secrétaire



SAQ

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 7 février 2019/**

PROCÈS-VERBAL de la 17^e séance extraordinaire de l'année 2018
du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue par conférence téléphonique, le vendredi 23 novembre, à compter de 11 h 00.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Denis Chamberland
Madame Nicole Diamond Gélinas
Monsieur René Leprohon
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, vice-présidente des affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ABSENTE :

Madame Hélène Lévesque

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil d'administration étant présents en nombre suffisant et ayant préalablement consenti à ce qu'il soit dérogé aux formalités de convocation, ils conviennent de donner leur consentement écrit au plus tard lors de la prochaine séance du comité, conformément à l'article 17 du Règlement intérieur de la Société des alcools du Québec, et la séance extraordinaire est déclarée constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2018-17-109

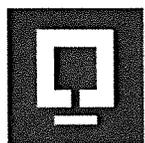
CA 2018-17-110

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, il est unanimement résolu d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance

La secrétaire



SAQ

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 7 février 2019 /**

PROCÈS-VERBAL de la 18^e séance de l'année 2018
du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue au siège social, le **jeudi 29 novembre**, à compter de **08 h 00**.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard (au téléphone)
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Denis Chamberland
Madame Nicole Diamond Gélinas
Madame Hélène Lévesque
Monsieur René Leprohon
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, vice-présidente des affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'intervertir des sujets et de discuter de la structure organisationnelle à huis clos.

CA 2018-18-111

CA 2018-18-112

CA 2018-18-113 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 11^E SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 13 AOÛT
2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2018-18-114 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 12^E SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 14 AOÛT
2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2018-18-115 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 13^E SÉANCE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION TENUE LE 23 AOÛT 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2018-18-116 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 14^E SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 23 AOÛT
2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2018-18-117 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 15^E SÉANCE
EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE
5 OCTOBRE 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2018-18-118

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 16^E SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 19 OCTOBRE 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2018-18-119

CA 2018-18-120

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL

CA 2018-18-120.01

CA 2018-18-120.02
Calendrier des séances 2019-2020

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis et après discussion, **il est unanimement résolu :**

1. d'adopter le calendrier de l'année 2019 des séances du conseil d'administration et de ses comités dont copie est jointe en annexe « A » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CA 2018-18-121

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

CA 2018-18-121.01

CA 2018-18-121.02

Après discussion, **il est unanimement résolu;**

1. d'adopter le budget révisé 2018-2019 tel que présenté.

CA 2018-18-121.03

CA 2018-18-121.04

CA 2018-18-121.05

CA 2018-18-121.06

CA 2018-18-121.07
Politique de délégation des pouvoirs d'approbation - Affaires bancaires

Après étude du document soumis et discussion, **il est unanimement résolu** :

1. d'approuver, conformément à la disposition sur les affaires bancaires de la politique de délégation des pouvoirs d'approbation, la liste des personnes autorisées dont copie du document est jointe en annexe « B » des présentes pour en faire partie intégrante;

2. d'amender en conséquence les résolutions CPC 2018-04-020.03 et CA 2018-13-088.05.

CA 2018-18-122

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

CA 2018-18-122.01
Compte rendu de la 10^e séance du comité des ressources humaines tenue le 14 novembre 2018 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Lucie Martel, présidente du comité des ressources humaines, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Martel soumet les recommandations du comité des ressources humaines aux membres du conseil d'administration.

CA 2018-18-122.02

CA 2018-18-122.03

CA 2018-18-122.04

CA 2018-18-122.05

Rémunération de la vice-présidente Affaires corporatives et Secrétaire générale et du vice-président Chaîne d'approvisionnement – HUIS CLOS avec la présidente et chef de la direction

il est unanimement résolu :

1. d'approuver que soit octroyé à Mme Martine Comtois, vice-présidente des affaires corporatives et secrétaire générale, un salaire annuel de °220 000 \$, et ce, rétroactivement au 23 août 2018, le tout suivant les termes et conditions stipulés au contrat-type de travail à durée indéterminée des vice-présidents de la Société des alcools du Québec en vigueur le 20 mars 2014 [CR 2014-02-015 et CA 2014-02-015.06];
2. d'approuver que soit octroyé à M. Jean-François Bergeron, vice-président de la chaîne d'approvisionnement un salaire annuel de °265 000 \$, et ce, rétroactivement au 23 août 2018, le tout suivant les termes et conditions stipulés au contrat-type de travail à durée indéterminée des vice-présidents de la Société des alcools du Québec en vigueur le 20 mars 2014 [CR 2014-02-015 et CA 2014-02-015.06];

CA 2018-18-122.06

CA 2018-18.123.01

Approbation du procès-verbal de la 5^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le 17 octobre 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, madame Hélène Lévesque confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-18-123.02

Compte rendu de la 6^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le 28 novembre 2018 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Lévesque soumet les recommandations du comité des pratiques commerciales aux membres du conseil d'administration.

CA 2018-18-123.03

Acquisition et entretien des systèmes de vidéosurveillance alarme et accès

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-06-031.01], **il est unanimement résolu :**

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.06], la Société des alcools du Québec à procéder à un appel de propositions public, afin de sélectionner un ou des fournisseur(s) pour l'acquisition, l'entretien, la maintenance et le support des systèmes de vidéosurveillance, d'alarme et accès;
2. d'autoriser la Direction de l'acquisition des biens et services à négocier et octroyer le(s) contrat au(x) soumissionnaire(s) retenu(s) suivant le processus d'appel de propositions public, ledit(s) contrat(s) représentant une enveloppe budgétaire maximale totale de \$ répartie sur une durée contractuelle totale de trois (3) ans, assortie de deux (2) options de renouvellement d'une (1) année chacune, soit \$ pour la SAQ et \$ pour la SQDC.

CA 2018-18-123.04

CA 2018-18-123.05

CA 2018-18-123.06
Politique de délégation de pouvoirs d'approbation - Amendement

Après étude du document soumis et discussion, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales, il **est unanimement résolu** :

1. d'approuver l'amendement à l'article 5.1.17 « Rémunération » de la Politique de délégation des pouvoirs d'approbation, dont copie du document est jointe en annexe « F » des présentes pour en faire partie intégrante;
2. d'amender en conséquence les résolutions CPC 2018-05-025.03 et CA 2018-16-106.05.

Sur ce, les membres du conseil d'administration remercient Mme Filion et cette dernière quitte la séance.

CA 2018-18-123.07
Plan de développement du réseau des succursales 2019-2020

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales, il **est unanimement résolu** :

1. d'approuver le plan de développement du réseau des succursales et des agences 2019-2020 dont copie du document est jointe en en annexe « G » des présentes pour en faire partie intégrante;

CA 2018-18-124

RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ D'AUDIT

CA 2018-18-124.01
Approbation du procès-verbal de la 3^e séance du comité d'audit tenue le 22 août 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, monsieur René Leprohon confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-18-124.02

Compte rendu de la 4^e séance du comité d'audit tenue le 28 novembre 2018 –
Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, M. René Leprohon, président du comité d'audit, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, M. Leprohon soumet les recommandations du comité d'audit aux membres du conseil d'administration.

CA 2018-18-124.03

CA 2018-18-124.04

CA 2018-18-124.05

Révision du mandat du comité d'audit

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur recommandation du comité d'audit,

il est unanimement résolu:

1. d'adopter le mandat du comité d'audit de la Société des alcools du Québec dont copie du document dûment refondu est jointe en annexe « H » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger en conséquence les résolutions CAT 2014-04-031 et CA 2014-08-065.04.

CA 2018-18-125

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DE GOUVERNANCE,
D'ÉTHIQUE ET DE COMMUNICATIONS

CA 2018-18-125.01

Approbation du procès-verbal de la 8^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 22 août 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, en l'absence de la présidente du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, la secrétaire confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2018-18-125.02

Compte rendu de la 9^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 27 novembre 2018 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, la secrétaire fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, la secrétaire soumet les recommandations du comité de gouvernance, d'éthique et de communications aux membres du conseil d'administration.

CA 2018-18-125.03

Politique des dons et commandites

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, **il est unanimement résolu :**

1. d'adopter la refonte de la politique de dons et commandites dont copie est jointe en annexe « I » du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante en y faisant les modifications demandées lors de la réunion;
2. d'abroger en conséquence les résolutions CGE 2015-04-023 et CA 2015-07-044.03

CA 2018-18-126

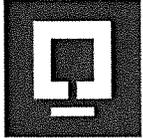
HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais, Martine Comtois et M. Daniel Collette quittent la séance.

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire



SAQ

**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 7 février 2019/**

PROCÈS-VERBAL de la 19^e séance extraordinaire de l'année 2018
du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue par conférence téléphonique, le mercredi 19 décembre, à compter de 16 h 45.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Denis Chamberland
Madame Nicole Diamond Gélinas
Madame Hélène Lévesque
Monsieur René Leprohon
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, vice-présidente des affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION

Les membres du conseil d'administration étant présents en nombre suffisant et ayant préalablement consenti à ce qu'il soit dérogé aux formalités de convocation, ils conviennent de donner leur consentement écrit au plus tard lors de la prochaine séance du comité, conformément à l'article 17 du Règlement intérieur de la Société des alcools du Québec, et la séance extraordinaire est déclarée constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2018-19-128

**STRUCTURE ORGANISATIONNELLE : VICE-PRÉSIDENT TI ET VICE-
PRÉSIDENT COMMERCIALISATION**

Après discussion, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2018-11-055], **il est unanimement résolu** :

1. d'approuver la nomination de M. Carl Boucher, vice-président aux technologies de l'information, au salaire annuel de 250 000 \$, à compter du 28 janvier 2019, le tout suivant les termes et conditions stipulés au contrat-type de travail à durée indéterminée des vice-présidents de la Société des alcools du Québec en vigueur le 20 mars 2014 [CR 2014-02-015 et CA 2014-02-015.06];
2. d'approuver la nomination de Mme Sandrine Bourlet, vice-présidente à la commercialisation, au salaire annuel de 230 000 \$, à compter du 14 janvier 2019, le tout suivant les termes et conditions stipulés au contrat-type de travail à durée indéterminée des vice-présidents de la Société des alcools du Québec en vigueur le 20 mars 2014 [CR2014-02-015 et CA 2014-02-015.06];

CA 2018-19-129

CONTRAT DE SUPPORT ET DE MAINTENANCE- IBM CANADA LTÉE.

sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2018-07-34], **il est unanimement résolu** :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et les engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04], la signature d'une entente de type « *Passport Advantage Agreements* » avec IBM CANADA LTÉE, pour une durée d'un an, assortie d'une option de prolongation d'une année, soit du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2020 et ce, afin notamment de permettre l'acquisition de licences IBM liées aux fonctions d'affaires de la Société ainsi que pour le renouvellement du support et de la maintenance annuelle de l'ensemble de ces licences, le tout représentant une provision maximale \$.

CA 2018-19-130

AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, il est unanimement résolu d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

Levée de la séance

La secrétaire



**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 28 mars 2019/**

PROCÈS-VERBAL de la 1^{re} séance de l'année **2019**
du conseil d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue au siège social, le **jeudi 7 février**, à compter de **08 h 00**.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Denis Chamberland
Madame Nicole Diamond Gélinas (au téléphone)
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale
Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

Un avis de convocation ayant été adressé à tous les membres du conseil d'administration et ceux-ci étant présents en nombre suffisant, la séance ordinaire est déclarée régulièrement constituée.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils conviennent d'y ajouter un sujet.

CA 2019-01-001

CA 2019-01-003 HUIS CLOS AVEC LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos avec la présidente et chef de la direction, Mme Martine Comtois et M. Daniel Collette se retirent de la séance.

Les membres du conseil d'administration ayant complété leurs délibérations, ils invitent Mme Comtois et M. Collette à rejoindre la séance.

CA 2019-01-004 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 17^e SÉANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 23 NOVEMBRE 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2019-01-005 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 18^e SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 29 NOVEMBRE 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2019-01-006 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 19^e SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION TENUE LE 19 DÉCEMBRE 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance de ce procès-verbal, on dispense la secrétaire d'en donner lecture et sur proposition dûment formulée, **il est adopté à l'unanimité.**

CA 2019-01-007

CA 2019-01-008 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CA 2019-01-008.01
Calendrier 2019 – 2020

Sous réserve de ce changement,

il est unanimement résolu :

1. d'adopter le calendrier 2019 - 2020 des séances du conseil d'administration et de ses comités dont copie est jointe en *annexe « A »* du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CA 2019-01-008.02

CA 2019-01-008.03

CA 2019-01-008.04

CA 2019-01-008.05

CA 2019-01-009

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE ET CHEF DE LA DIRECTION

CA 2019-01-009.01

CA 2019-01-009.02

CA 2019-01-009.03

CA 2019-01-009.04

CA 2019-01-009.05

CA 2019-01-009.05.01

CA 2019-01-009.06

CA 2019-01-009.07

CA 2019-01-010

RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE DU COMITÉ DES PRATIQUES COMMERCIALES

CA 2019-01-010.01

Procès-verbal de la 6^e séance du comité des pratiques commerciales tenue le 28 novembre 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, madame Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2019-01-010.02

Procès-verbal de la 7^e séance extraordinaire du comité des pratiques commerciales tenue le 19 décembre 2018

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, madame Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales, confirme que le procès-verbal est conforme.

CA 2019-01-010.03

Compte rendu de la 1^{re} séance du comité des pratiques commerciales tenue le 6 février 2019 - Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, Mme Hélène Lévesque, présidente du comité des pratiques commerciales, fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, Mme Lévesque soumet les recommandations du comité des pratiques commerciales aux membres du conseil d'administration.

CA 2019-01-010.04

Acquisition de routeurs pour les succursales

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2019-01-005.01] et considérant :

il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04], la Société des alcools du Québec à procéder à l'acquisition de routeurs, via une entente négociée de gré à gré avec IBM, représentant une provision maximale de \$ pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2029 incluant les options.

CA 2019-01-010.05

Service d'entretien des équipements technologiques en succursale pour la SAQ et la SQDC

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2019-01-005.02] et considérant :

il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04] la Société des alcools du Québec à amender son contrat avec CPU Service inc. pour y inclure les services requis par la SQDC lesquels sont évalués à \$ pour la période du 1^{er} septembre 2018 au 31 août 2020 et;

2. d'autoriser, pour les services requis de la SQDC, une provision de \$ et pour la SAQ, une provision de \$, pour trois années d'options de renouvellement du 1^{er} septembre 2020 au 31 août 2023;

Le tout représentant une provision supplémentaire totale au contrat de \$ pour l'ajout de services et d'années d'options pour la SAQ et la SQDC pour une période se terminant le 31 août 2023, incluant les options.

CA 2019-01-010.06
Services de réseau étendu (WAN) et de liens téléphoniques

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2019-01-005.03] et considérant:

il est unanimement résolu :

1. d'autoriser, conformément à la Politique en matière de contrats et engagements financiers de la Société des alcools du Québec [CA 2018-13-088.04] la SAQ à amender son contrat avec Vidéotron pour y inclure les services requis par la SQDC lesquels sont évalués à \$;
2. d'autoriser, pour les services requis de la SQDC, une provision de \$ et pour la SAQ, une provision de \$, pour deux options de renouvellement de deux années chacune du 22 août 2021 au 21 novembre 2025;
3. Le tout représentant une provision supplémentaire totale au contrat de \$ pour l'ajout de services destinés à la SQDC et d'années d'options pour la SAQ et la SQDC portant la provision totale du contrat à \$ pour une période se terminant le 21 novembre 2025, incluant les options.

CA 2019-01-010.07
Parc applicatif – Mise à niveau JD Edwards

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document, sur la recommandation du comité des pratiques commerciales [CPC 2019-01-005.04] et considérant :

CA 2019-01-011.03
Compte rendu de la 2^e séance du comité de gouvernance, d'éthique et de communications tenue le 6 février 2019 – Ordre du jour

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, la secrétaire fait rapport des dossiers qui ont été à l'étude lors de cette séance.

Afin de disposer de ces dossiers, la secrétaire soumet les recommandations du comité de gouvernance, d'éthique et de communications aux membres du conseil d'administration.

CA 2019-01-011.04

CA 2019-01-011.05
Grilles d'évaluation de la présidente du conseil, des pairs et du conseil d'administration et ses comités

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents d'évaluation, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2019-02-006], **il est unanimement résolu :**

1. d'adopter les amendements tels que proposés au questionnaire d'évaluation des pairs, dont copie du document dûment refondu est jointe en *annexe « B »* du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CA 2019-01-011.06
Mandat du comité de gouvernance, d'éthique et de communications

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents d'évaluation, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2019-02-007], **il est unanimement résolu** :

1. d'adopter les amendements tels que proposés au mandat du comité de gouvernance, d'éthique et de communications, dont copie du document dûment refondu est jointe en *annexe « C »* du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger en conséquence les résolutions CGE 2016-05-035 et CA 2016-10-067.07.

CA 2019-01-011.07
Politique des dons et commandites - Amendements

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents d'évaluation, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2019-02-008] **il est unanimement résolu** :

1. d'adopter la version amendée de la Politique de dons et commandites laquelle comprend une modification à l'article 5.2.1 et dont une copie est jointe en *annexe « D »* du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;
2. d'abroger en conséquence les résolutions CGE 2018-09-046 et CA 2018-18-125.05

CA 2019-01-011.08
Politique concernant la divulgation des actes répréhensibles à l'égard d'organismes publics

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance des documents d'évaluation, sur la recommandation du comité de gouvernance, d'éthique et de communications [CGE 2019-02-009] **il est unanimement résolu** :

1. d'adopter la version amendée de la Politique concernant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard de la Société des alcools du Québec et dont une copie est jointe en *annexe « E »* du présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;

2. d'abroger en conséquence les résolutions CGE 2018-01-009 et CA 2018-01-006.06

CA 2019-01-011.09

CA 2019-01-012 HUIS CLOS

Les membres du conseil d'administration ayant convenu de tenir un huis clos à la fin de chacune des séances, Mmes Catherine Dagenais, Martine Comtois et M. Daniel Collette quittent la séance.

CA 2019-01-013 AUTORISATION

Sur proposition dûment formulée, **il est unanimement résolu** d'autoriser la présidente et chef de la direction ou la secrétaire de la Société des alcools du Québec ou toute personne que désignera l'un ou l'autre, à faire les démarches et signer tous les documents nécessaires ou utiles pour donner plein effet aux présentes.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La secrétaire



**APPROUVÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION, le 28 MARS 2019 /**

PROCÈS-VERBAL de la 2^e séance extraordinaire de l'année **2019** du conseil
d'administration de la SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC,
tenue par **conférence téléphonique** le **mardi 5 mars** à compter de **08 h 00**.

PRÉSENTS

Madame Johanne Brunet, présidente du conseil
Madame Catherine Dagenais, présidente et chef de la direction
Madame Nora Arzoumanian
Madame Lyne Bouchard
Monsieur Marc G. Bruneau
Monsieur Denis Chamberland
Madame Nicole Diamond Gélinas (au téléphone)
Monsieur René Leprohon
Madame Hélène Lévesque
Madame Lucie Martel
Monsieur Michael L. Vineberg
Postes vacants

Madame Martine Comtois, vice-présidente aux affaires corporatives et secrétaire générale

INVITÉE

Madame Madeleine Gagnon, vice-présidente aux ressources humaines

ABSENT

Monsieur Daniel Collette, secrétaire adjoint

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du projet d'ordre du jour, ils s'en déclarent satisfaits.

CA 2019-02-014

CA 2019-02-014.01 Nomination du président-directeur général de la SQDC – Rémunération et durée du mandat
--

sur recommandation du comité des ressources humaines [CR 2019-01-001], **il est unanimement résolu** :

1. d'amender les résolutions CR 2018-10-049 et CA 2018-18-122.03 quant à la durée de mandat de M. Jean-François Bergeron à titre de président-directeur général de la SQDC afin que celle-ci soit pour une durée de 5 ans, au salaire annuel de 290 000 \$, et ce, à compter du 27 février 2019, le tout selon les conditions de travail et les paramètres de rémunération stipulés au décret numéro 164-2019.

Note : Le Décret 164-2019 a été amendé le 20 mars 2019. La date de nomination effective est le 20 mars 2019.

CA 2019-02-015

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE - NOMINATION

CA 2019-02-015.01

Nomination de la vice-présidente aux affaires publiques et communications

Les membres du conseil d'administration ayant préalablement pris connaissance du document soumis, sur la recommandation du comité des ressources humaines [CR 2019-01-002], **il est unanimement résolu** :

1. d'approuver la nomination de Mme Marie-Hélène Lagacé, vice-présidente aux affaires publiques et communications à compter du 15 avril 2019, le tout suivant les termes et conditions stipulés au contrat-type de travail à durée indéterminée des vice-présidents de la Société des alcools du Québec en vigueur le 20 mars 2014 [CR 2014-02-015 et CA 2014-02-015.06];

Levée de la séance.

La secrétaire